

COMPTE-RENDU DES REUNIONS TERRITORIALES DES RÉFÉRENTS CULTURELS

INFOS PRATIQUES

DATES DE LA REUNION	HEURE	LIEU
3/06/22	18h30	Montpeloux
10/06/22	18h30	Gare de l'Utopie
17/06/22	18h30	St Bonnet Le Chastel

PARTICIPANTS

Elus présents :

- Claude ARTAUD (St Romain)
- Hélène KONIRSCH (Baffie)
- Agnès MOILIER (Marsac)
- Françoise TAISNE (La Chaulme)
- Jessica VIOLON (Novacelles)
- Andrée SARAGOSA (St Romain)
- Bernard BERAUD (La Chaulme)
- Pascal DAUPHIN (Auzelles)
- Laurence FINAND GEORGE (Beurrières)
- Françoise VERDAVAINE (Baffie)
- Frédéric CHAZELLE (Saillant)
- Simon RODIER (ST Bonnet LC)
- Patrick BICAN (Arlanc)
- Brigitte SCHARAIN (Thiolières)
- Chantal FACY (Cunlhat)
- Véronique HAUVILLE (ST Bonnet LB)
- Bernard FAURE (Beurrières)
- Gérard TRAMOIS (Vertolaye)
- Pascal SCHLESSER (St Just)
- Nicolas GUILLOT (Vertolaye)
- Mireille PEUDEVIN (Olliergues)
- Claudine RAGONET (La Chapelle A)
- Sandrine LONGUI (Bertignat)

Techniciens

- Jérôme BRU

Excusés

- Annie Vernet (Domaize)
- Melody Gay des Combes (Job)



ORDRE DU JOUR

- Présentation du travail en commission sur les partenariats communauté de communes / communes / associations et retour des élus référents sur ce travail en vue de l'élaboration d'un nouveau modèle de convention de partenariat.
- Questions diverses

DOCUMENTS JOINTS

- Fiches action des modalités de partenariat ALF-communes-associations
- Modèle de convention de partenariat

COMPTE-RENDU

Partenariat ALF - communes - associations

Suite aux travaux de la commission culture-patrimoine du 19 mai 2022 sur les modalités de partenariats entre ALF, les communes et les associations culturelles du territoire, 4 axes de propositions se sont dégagés, sous forme de fiches actions à mettre en œuvre :

- Créer un réseau territorial d'élue(s) pour la culture
- Le rôle opérationnel des référent(e)s culture-patrimoine sur le terrain
- Les différentes aides aux communes et aux associations culturelles
- Aller vers une saison culturelle de territoire

Des invitations à l'ensemble des élus référents culture et patrimoine ont été lancées afin de venir en discuter avec les membres de la commission. 3 RDV ont eu lieu :

- Le vendredi 3 juin à 17h30 sur le site de Montpeloux
- Le vendredi 10 juin à 17h30 à la Gare de l'Utopie
- Le vendredi 17 juin à 17h30 à la Mairie de Saint-Bonnet-Le-Chastel

23 élus (référents et membres commission) étaient présents sur les 3 RDV et 17 communes étaient représentées.

Propositions des élus référents présents aux réunions :

- Souhait des élus d'une programmation culturelle en lien avec le patrimoine, dont 1 proposition avec Les amis de la chapelle du Temple (Baffie) prévue le 10 juin 2023.
 - Revoir l'axe des Sérénades musicales du Festival de La Chaise Dieu (mais pas de Sérénades en 2023 sur décision de l'association du Festival, sans concertation avec ALF, malgré la convention)
 - Travail en commun pour l'organisation de la saison culturelle du CD63 « Impulsions » et du Festival « Voix et patrimoine ». Remarque : peu de retour des élus sur l'appel à projet 2023.
-

- Concertation avec le World Festival d'Ambert pour la répartition des concerts et animations proposés aux communes
- Préciser les termes de la nouvelle convention de partenariat ALF-Communes concernant l'accueil technique, les repas et hébergement
- Demande de précision concernant la vocation de la salle « Ambert en scène », notamment dans sa dimension intercommunale
- Idée d'un catalogue de spectacles à proposer aux communes dans le cadre d'une saison de territoire (à l'image de la saison du CD63) mais la demande des élus est davantage celle d'une co-construction, de faire du « sur-mesure », ce qui suppose une implication des référents pour faire remonter les besoins des communes.
- En lien avec l'idée d'un catalogue de spectacles : « catalogue » des salles avec fiche technique précise (ALF a besoin de l'aide des référents des communes). Il s'agit d'adapter les spectacles et propositions de petites formes artistiques aux différents lieux et à leur capacité d'accueil technique. Remarque : ALF n'a pas vocation à prendre en charge le volet technique des lieux communaux.
- En lien avec le souhait de la commission de proposer aux associations l'organisation d'un forum annuel des associations culturelles (idée reprise et confirmée par les référents), les élus référents souhaitent proposer un temps festif de rencontre entre élus à la culture au jardin pour la terre par exemple, identifié comme lieu à dimension intercommunale (idée de valoriser ce lieu). Dans les lieux identifiés à valoriser : Chapelle des pénitents à Marsac.
- Les élus proposent de réfléchir à la possibilité d'une aide en direct par ALF (financement d'un spectacle) pour une asso d'arts plastiques qui dépose un projet, dans le cadre d'une expo.
- Proposition de faire un annuaire des artistes du territoire qui soit diffusé aux communes et assos qui veulent organiser des événements culturels. Remarque : ALF a besoin du concours des référents pour identifier les acteurs culturels des communes.
- Souhait des élus de mutualiser des spectacles sur le territoire et organiser des tournées. Remarque : besoin d'anticipation pour la réalisation, donc implication en amont des communes volontaires.
- Souhait des élus de proposer au Bief d'organiser une expo itinérante sur le territoire des œuvres de l'artothèque. Elargir la proposition d'itinérance pour des œuvres du Creux de l'Enfer à Thiers et pour des œuvres du FRAC d'Auvergne. Remarque : identifier avec les élus les lieux d'accueil communaux, et voir avec le réseau des médiathèques si possibilité d'accueil.
- Réfléchir ensemble à la mise en place de co-voiturage et navette minibus pour les spectacles de la saison culturelle et festival de Montpeloux. Ce serait une idée à mettre en place au niveau du réseau des référents. Remarque : le service culture ALF ne peut à lui seul assurer cette tâche.

*

En résumé, les élus référents présents aux 3 réunions territoriales ont confirmé et approuvé les 4 axes de modalités de partenariats élaborés en commission, et ont souhaité s'impliquer dans un travail en commun pour créer une saison culturelle de territoire. Pour cela, les élus préconisent de revoir le modèle de convention de partenariat entre ALF et les communes afin de traduire concrètement tout ce travail de réflexion et de mettre en œuvre ces nouvelles modalités. Une charte de coopération pour une saison culturelle de territoire définira le cadre du nouveau modèle de convention.